COMMUNIQUÉ
Paris, le 26/05/2015

RADARS : MOINS DE FLASHS, PLUS D'AMENDES. UNE COURSE À LA RENTABILITÉ

Hier, la Cour des Comptes publiait un rapport exposant le bilan de l'argent collecté au titre des amendes radars pour 2015. Le document établit notamment que les 4 200 radars jalonnant le réseau routier français ont flashé quelques 20,24 millions de fois l'an passé (soit une légère baisse du nombre d'infractions constatées par rapport à 2014) et généré pas moins de 789 millions d'euros, soit une augmentation de 49 millions d'euros par rapport à l'année précédente. Aujourd'hui, jeudi 26 mai 2016, l'association « 40 millions d'automobilistes » dénonce une course à la rentabilité, alors que le comportement des automobilistes français s'améliore.

Les usagers de la route français commettent de moins en moins d'excès de vitesse, mais payent de plus en plus d'amendes. C'est la conclusion que l'on peut tirer de ce bilan réalisé par la Cour des Comptes. Chaque année, la révélation des derniers chiffres en matière d'argent généré par la répression routière fait polémique, mais les montants collectés n'avaient encore jamais atteints de tels sommets.

« C'est du jamais vu jusqu'alors ! Les radars n'ont jamais autant rapporté d'argent à l'État. Mais ce n'est pas étonnant, dans la mesure où ces sommes pharaoniques sont budgétées chaque année dans le Projet de Loi de Finances. De ce point de vue, on devrait féliciter Bercy, qui a pour une fois parfaitement tenu ses engagements. La route est devenue le tapis rouge du Festival de Cannes » ironise Pierre CHASSERAY, délégué général de « 40 millions d'automobilistes ». « Mais cette course à la rentabilité est inacceptable pour les automobilistes, qui se comportent de mieux en mieux, ainsi que le prouve le nombre de flashs comptabilisés pour 2015. » explique Pierre CHASSERAY.

Et la situation n'est pas appelée à se réguler dans les années à venir : au cours des trois prochaines années, la Sécurité routière prévoit d'implanter 500 nouveaux radars sur le bord des routes et de confier l'usage des radars mobiles embarqués à des sociétés privées : « Comment peut-on encore parler de sécurité routière lorsque les seules mesures que l'on prend – prétendument pour améliorer les conditions de sécurité des usagers – concernent la rentabilité du système ? » s'interroge Daniel QUERO, président de l'association. « Il n'est toujours question que d'argent et cet argent ne sert même pas aux infrastructures routières : il comble entre autres le déficit de l'État ou finance le réseau ferroviaire » rappelle Daniel QUERO.

L'association « 40 millions d'automobilistes » s'oppose fermement au projet de privatisation des radars embarqués, destiné à augmenter encore la rentabilité de ces outils. Elle appelle tous les automobilistes à se mobiliser en signant la pétition en ligne sur le site Internet www.souriezvousetesflashes.com, qui enregistre déjà à ce jour plus de 192 000 signatures.

www.fil-conducteurs.com

@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général

www.40millionsdautomobilistes.com